

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU COLLÈGE LIONEL-GROULX (A.G.E.E.C.L.G. Inc.)

Assemblée générale spéciale de grève

à 12h00 du mercredi 27 février 2019 au Collège Lionel-Groulx

Local : Gymnase double (C-012)



ASSOCIATION DES
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
DU COLLÈGE LIONEL-GROULX

Procès-verbal

1. PROCÉDURES D'OUVERTURE

1.1. Ouverture de l'assemblée

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/01**

Ouverture de l'assemblée

Proposée par : Michael Roussel

Appuyée par : Antoine Vézina

Adoptée à l'unanimité.

1.2. Présidium et secrétariat

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/02**

Que Mireille Allard agisse comme présidente d'assemblée, que Maxime Bell agisse comme secrétaire d'assemblée et que Chloé Beaulieu agisse comme gardien du senti.

Proposée par : Jimmy Bell

Appuyée par : Michael Roussel

Adoptée à l'unanimité.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/03**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Michael Roussel

Appuyée par : Bohème Mcmartin

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour se lit ainsi :

*****ORDRE DU JOUR*****

1. Procédures d'ouverture
 - 1.1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.2. Présidium et secrétariat
 - 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Grèves
 - 2.1. Grève pour la rémunération des stages
 - 2.1.1. Point d'information
 - 2.1.2. Plénière
 - 2.1.3. Grève

 - 2.2. Grève pour le climat
 - 2.2.1. Point d'information
 - 2.2.2. Plénière
 - 2.2.3. Grève

3. Levée de l'assemblée

2. GRÈVES

- 2.1. Grève pour la rémunération des stages
 - 2.1.1. Point d'information

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/04**

Que l'on tienne un point d'information neutre d'un maximum de 20 minutes présenté par Bruno Marcotte et Marilou Flaubert afin d'expliquer les différents enjeux liés à la rémunération des stages et la proposition qui a été reçue en ce sens.

Proposée par : Nicolas Bastien-Porlier

Appuyée par : Tristan Franc

Amendement : **AGEECLG-AGS-190227/04-A**

Que l'on remplace le maximum de 20 minutes par un maximum de 10 minutes.

Proposée par : Ariel Carignan

Appuyée par : Alexandre Bourgouin

Rejetée à majorité.

La proposition se lit toujours comme suit : **AGEECLG-AGS-190227/04**

Que l'on tienne un point d'information neutre d'un maximum de 20 minutes présenté par Bruno Marcotte et Marilou Flaubert afin d'expliquer les différents enjeux liés à la rémunération des stages et la proposition qui a été reçue en ce sens.

Proposée par : Nicolas Bastien-Porlier

Appuyée par : Tristan Franc

Adoptée à majorité.

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/05**

Que les tours de parole soient limités à un maximum de 5 minutes.

Proposée par : Viviane Legault
Appuyée par : Danielle Papillon
Adoptée à majorité.

2.1.2. Plénière

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/06**

Que l'on tienne une plénière d'une durée maximale de 60 minutes pour débattre de la tenue d'une grève pour la rémunération des stages au Collège Lionel-Groulx.

Proposée par : Malik Zennadi
Appuyée par : Victor Bilodeau

Amendement : **AGEECLG-AGS-190227/06-A**

Que la durée maximale de la plénière soit de 30 minutes.

Proposée par : Tristan Franc
Appuyée par : Julien Tremblay

La question préalable est demandée sur l'amendement et sur la proposition principale.
Adoptées à double majorité.

L'amendement se lit toujours comme suit : **AGEECLG-AGS-190227/06-A**

Que la durée maximale de la plénière soit de 30 minutes.

Proposée par : Tristan Franc
Appuyée par : Julien Tremblay

Rejetée à majorité. 324 pour. 460 contre. 3 abstentions.

La proposition de lit toujours comme suit : **AGEECLG-AGS-190227/06**

Que l'on tienne une plénière d'une durée maximale de 60 minutes pour débattre de la tenue d'une grève pour la rémunération des stages au Collège Lionel-Groulx.

Proposée par : Malik Zennadi
Appuyée par : Victor Bilodeau
Adoptée à majorité.

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/07**

Que l'A.G.E.E.C.L.G. lève les cours du mercredi 27 février 2019 entre 15h20 à 18h00.

Proposée par : Lydia Robineault-Gagnon
Appuyée par : Victor Bilodeau

Amendement : **AGEECLG-AGS-190227/07-A**

Que les cours soient levés jusqu'à la fin de l'assemblée générale spéciale de grève.

Proposée par : Marc-Olivier Landry
Appuyée par : Camille Couture

La question préalable est demandée.
Adoptée à majorité.

L'amendement se lit toujours comme suit : **AGEECLG-AGS-190227/07-A**

Que les cours soient levés jusqu'à la fin de l'assemblée générale spéciale de grève.

Proposée par : Marc-Olivier Landry

Appuyée par : Camille Couture
Rejetée à majorité.

La proposition se lit toujours comme suit : **AGEECLG-AGS-190227/07**

Que l'A.G.E.E.C.L.G. lève les cours du mercredi 27 février 2019 entre 15h20 à 18h00.

Proposée par : Lydia Robineault-Gagnon

Appuyée par : Victor Bilodeau

Adoptée à majorité.

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/08**

Que l'on tienne une autre plénière d'une durée maximale de 20 minutes pour débattre de la tenue d'une grève pour la rémunération des stages au Collège Lionel-Groulx.

Proposée par : Suleyman Ennakhili

Appuyée par : Jacob Ipperciel.

La question préalable est demandée.

Adoptée à majorité.

La proposition se lit toujours comme suit : **AGEECLG-AGS-190227/08**

Que l'on tienne une autre plénière d'une durée maximale de 20 minutes pour débattre de la tenue d'une grève pour la rémunération des stages au Collège Lionel-Groulx.

Proposée par : Suleyman Ennakhili

Appuyée par : Jacob Ipperciel.

Rejetée à majorité.

2.2.3. Grève

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/09**

CONSIDÉRANT	que les stages non rémunérés constituent du travail gratuit et que ceux-ci ont cours dans les domaines traditionnellement et majoritairement féminins;
CONSIDÉRANT	que les compressions budgétaires du gouvernement dans le secteur public deviennent le fardeau des travailleur.euses mais aussi des stagiaires, parmi lesquel.les sont surreprésenté.es les femmes, les parents-étudiant.es et les personnes immigrantes, au même moment où les stages déjà rémunérés permettent l'obtention de crédits d'impôts, de subventions et autres mesures d'allégement fiscal aux entreprises;
CONSIDÉRANT	qu'une compensation financière n'est pas une solution pérenne, qu'elle ne reconnaît pas le travail accompli par les stagiaires et qu'elle n'a aucune incidence sur leurs conditions de travail;
CONSIDÉRANT	que la semaine de grève du 18 au 24 novembre 2018, menée, à son plus haut point, par près de 60 000 étudiant.es dans 7 régions différentes, a contraint le gouvernement à entendre les revendications étudiantes;
CONSIDÉRANT	que le travail entamé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur hiérarchise encore les stages et les niveaux d'études, et maintient l'exclusion des stages de la Loi sur les normes du travail;

CONSIDÉRANT	que 21 109 étudiant.es réparties dans quatre régions administratives seront en grève du 18 au 22 mars et que plusieurs autres assemblées générales de grève se tiendront dans les prochaines semaines à travers le Québec;
CONSIDÉRANT	que de nombreuses et nombreux étudiant.es membres de l'A.G.E.E.C.L.G. sont directement touché.es par les enjeux entourant la rémunération des stages et que beaucoup d'autres le seront ultérieurement dans leur parcours scolaire;
CONSIDÉRANT	qu'une grève des cours et des stages n'entraîne pas automatiquement une reprise des heures manquées;
CONSIDÉRANT	que la solidarité étudiante est essentielle pour établir un rapport de force à nos interlocuteurs dans le cadre de la campagne pour la rémunération de tous les stages à tous les niveaux;
IL EST PROPOSÉ	
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	soit en grève du 18 au 22 mars en ayant une assemblée générale de reconduction le 22 mars.
QUE CETTE GRÈVE	ait pour revendication principale la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'enseignement;
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	invite tous et toutes ses membres à participer aux levées de cours et encourage les membres en grève à ne pas se présenter dans leur milieu de stage lors des jours de grève;
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	forme un comité composé des étudiant.es siégeant à la commission des études et d'un.e représentant.e par technique ayant des stages au cursus pour évaluer le caractère particulier de chaque stage afin de, dans la mesure du possible, mettre en pratique la grève des stages;
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	s'oppose à la reprise des heures de cours et de stage manquées à l'occasion de la grève et à toute sanction exercée sur les stagiaires qui respectent le mandat de grève;
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	défende une reprise partielle des heures manquées à l'occasion de la grève; advenant une reprise des heures de cours et de stage;
QUE LES STAGES	à l'étranger soient exclus de la grève;
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	participe aux rencontres de la Coalition laurentienne pour la rémunération des stages durant cette grève et qu'elle invite tous ses membres à y participer.

Proposée par : Florence Daunais

Appuyée par : Tommy Bezeau-Tremblay

Amendement : **AGEECLG-AGS-190227/09-A**

Retirer «en ayant une assemblée générale de reconduction le 22 mars.»

Proposée par : Cloé Gélinas

Appuyée par : Clara Champagne

La question préalable est demandée pour l'amendement et la proposition principale.

Adoptées à double majorité.

L'amendement se lit toujours comme suit : **AGEECLG-AGS-190227/09-A**

Retirer «en ayant une assemblée générale de reconduction le 22 mars.»

Proposée par : Cloé Gélinas

Appuyée par : Clara Champagne

Adoptée à majorité.

La proposition se lit maintenant comme suit : **AGEECLG-AGS-190227/09-1**

CONSIDÉRANT	que les stages non rémunérés constituent du travail gratuit et que ceux-ci ont cours dans les domaines traditionnellement et majoritairement féminins;
CONSIDÉRANT	que les compressions budgétaires du gouvernement dans le secteur public deviennent le fardeau des travailleur.euses mais aussi des stagiaires, parmi lesquel.les sont surreprésenté.es les femmes, les parents-étudiant.es et les personnes immigrantes, au même moment où les stages déjà rémunérés permettent l'obtention de crédits d'impôts, de subventions et autres mesures d'allégement fiscal aux entreprises;
CONSIDÉRANT	qu'une compensation financière n'est pas une solution pérenne, qu'elle ne reconnaît pas le travail accompli par les stagiaires et qu'elle n'a aucune incidence sur leurs conditions de travail;
CONSIDÉRANT	que la semaine de grève du 18 au 24 novembre 2018, menée, à son plus haut point, par près de 60 000 étudiant.es dans 7 régions différentes, a contraint le gouvernement à entendre les revendications étudiantes;
CONSIDÉRANT	que le travail entamé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur hiérarchise encore les stages et les niveaux d'études, et maintient l'exclusion des stages de la Loi sur les normes du travail;
CONSIDÉRANT	que 21 109 étudiant.es réparti.es dans quatre régions administratives seront en grève du 18 au 22 mars et que plusieurs autres assemblées générales de grève se tiendront dans les prochaines semaines à travers le Québec;
CONSIDÉRANT	que de nombreuses et nombreux étudiant.es membres de l'A.G.E.E.C.L.G. sont directement touché.es par les enjeux entourant la rémunération des stages et que beaucoup d'autres le seront ultérieurement dans leur parcours scolaire;
CONSIDÉRANT	qu'une grève des cours et des stages n'entraîne pas automatiquement une reprise des heures manquées;

CONSIDÉRANT	que la solidarité étudiante est essentielle pour établir un rapport de force à nos interlocuteurs dans le cadre de la campagne pour la rémunération de tous les stages à tous les niveaux;
IL EST PROPOSÉ	
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	soit en grève du 18 au 22 mars;
QUE CETTE GRÈVE	ait pour revendication principale la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'enseignement;
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	invite tous et toutes ses membres à participer aux levées de cours et encourage les membres en grève à ne pas se présenter dans leur milieu de stage lors des jours de grève;
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	forme un comité composé des étudiant.es siégeant à la commission des études et d'un.e représentant.e par technique ayant des stages au cursus pour évaluer le caractère particulier de chaque stage afin de, dans la mesure du possible, mettre en pratique la grève des stages;
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	s'oppose à la reprise des heures de cours et de stage manquées à l'occasion de la grève et à toute sanction exercée sur les stagiaires qui respectent le mandat de grève;
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	défende une reprise partielle des heures manquées à l'occasion de la grève; advenant une reprise des heures de cours et de stage;
QUE LES STAGES	à l'étranger soient exclus de la grève;
QUE L'A.G.E.E.C.L.G.	participe aux rencontres de la Coalition laurentienne pour la rémunération des stages durant cette grève et qu'elle invite tous ses membres à y participer.

Proposée par : Florence Daunais

Appuyée par : Tommy Bezeau-Tremblay

Rejetée à majorité.

2.2. Grève pour le climat

2.2.1. Point d'information

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/10**

Que l'on tienne un point d'information d'un maximum de 5 minutes présenté par Iulia Anescu et Coralie Cloutier afin d'expliquer les différents enjeux liés à la grève du climat et la proposition qui a été reçue à ce sujet et que l'on passe directement à la plénière.

Proposée par : Marianne Provencher

Appuyée par : Sandrine Theriault

Adoptée à majorité.

2.2.2. Plénière

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/11**

Que l'on tienne une plénière d'une durée maximale de 10 minutes pour débattre de la tenue d'une grève pour le climat le 15 mars 2019.

Proposée par : Gabrielle Turpin

Appuyée par : Gabriella Grenier

Adoptée à majorité.

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/12**

Que l'on passe directement au point grève.

Proposée par : Julien Tremblay

Appuyée par : Malik Zennadi

Adoptée à majorité.

2.2.3. Grève

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/13**

CONSIDÉRANT	qu'étant entre deux élections (provinciale et fédérale), le moment est opportun pour rappeler aux gouvernements l'urgence climatique et l'amener au cœur des débats politiques.
CONSIDÉRANT	que les trois priorités du gouvernement en place – éducation, économie et santé – sont toutes absolument dépendantes de la santé de l'environnement.
CONSIDÉRANT	que le premier ministre François Legault a lui-même reconnu la présence de l'urgence climatique.
CONSIDÉRANT	que malgré cette reconnaissance, cet enjeu ne figure pas sur la liste de priorités du gouvernement ni du Collège Lionel-Groulx.
CONSIDÉRANT	que le nombre de Québécoises et Québécois en grève pour le climat était de plus de 20 000 étudiants et étudiantes en date du 26 février et que le Collège Lionel-Groulx a la possibilité et le devoir de gonfler les rangs de ce mouvement international
IL EST PROPOSÉ	
QUE l'A.G.E.E.C.L.G.	soit en grève le 15 mars 2019.
QUE l'A.G.E.E.C.L.G.	encourage ses membres et les mobilise en vue de participer à «La manifestation étudiante pour le climat» du 15 mars.
QUE l'A.G.E.E.C.L.G.	s'oppose à la reprise de cette journée de cours
QUE l'A.G.E.E.C.L.G. réclame:	
	1- Aux gouvernements d'établir un programme d'éducation à l'écologie et de sensibilisation à la crise climatique, en partenariat avec des jeunes citoyens et citoyennes ;
	2- Aux gouvernements d'adopter une loi climatique qui empêche tout dépassement

des cibles recommandées par le GIEC, c'est-à-dire qui oblige une réduction des émissions nettes de GES d'au moins 50% d'ici 2030 (par rapport au niveau de 2010) et de 100% d'ici 2050 ; de cette revendication découle l'interdiction de tout nouveau projet d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures, ainsi que la suppression de toutes les subventions directes ou indirectes à l'industrie des combustibles fossiles ;

3- Aux institutions d'enseignement une plus grande transparence concernant leurs investissements, le retrait des investissements dans les énergies fossiles et la tenue d'un bilan carbone institutionnel afin de pouvoir cibler les plus grandes sources d'émission de GES en vue de les réduire.

QUE l'A.G.E.E.C.L.G. réclame au collège Lionel-Groulx l'instauration d'un système de compostage, d'utilisation de vaisselle et de coutellerie lavables à la cafétéria et bannisse l'utilisation de contenants de plastique non lavables.

QUE l'A.G.E.E.C.L.G. tienne une Assemblée générale de grève en début de session prochaine dans le but de demander un mandat de grève pour le 27 septembre, date de la seconde grève étudiante mondiale pour le climat.

QUE l'A.G.E.E.C.L.G. prépare une mobilisation en vue de participer également à la manifestation internationale de la grève pour le climat prévue le 27 septembre.

Proposée par : Marianne Provencher

Appuyée par : Charlie Gagné Gendron

Amendement : **AGEECLG-AGS-190227/13-A**

Remplacer «QUE l'A.G.E.E.C.L.G. soit en grève le 15 mars 2019» par «Que l'A.G.E.E.C.L.G. soit en grève du 11 au 15 mars 2019»

Proposée par : Léa Bussière

Appuyée par : Kim Cloutier Rattelle

La question préalable est demandée sur l'amendement.

Adoptée à majorité.

L'amendement se lit toujours comme suit : **AGEECLG-AGS-190227/13-A**

Que l'A.G.E.E.C.L.G. soit en grève du 11 au 15 mars 2019

Proposée par : Léa Bussière

Appuyée par : Kim Cloutier Rattelle

Rejetée à majorité.

Amendement : **AGEECLG-AGS-190227/13-2A**

Remplacer «QUE l'A.G.E.E.C.L.G. soit en grève le 15 mars 2019» par «Que l'A.G.E.E.C.L.G. soit en grève le 15 et le 21 mars 2019 pour le climat.»

Proposée par : Iulia Anescu

Appuyée par : Marianne Provencher

La question préalable est demandée sur l'amendement et la proposition principale.

Adoptées à double majorité.

L'amendement se lit toujours comme suit : **AGEECLG-AGS-190227/13-2A**

Que l'A.G.E.E.C.L.G. soit en grève le 15 et le 21 mars 2019 pour le climat.

Proposée par : Iulia Anescu

Appuyée par : Marianne Provencher

Adoptée à majorité.

La proposition se lit maintenant comme suit : **AGEECLG-AGS-190227/13-1**

CONSIDÉRANT	qu'étant entre deux élections (provinciale et fédérale), le moment est opportun pour rappeler aux gouvernements l'urgence climatique et l'amener au cœur des débats politiques.
CONSIDÉRANT	que les trois priorités du gouvernement en place – éducation, économie et santé – sont toutes absolument dépendantes de la santé de l'environnement.
CONSIDÉRANT	que le premier ministre François Legault a lui-même reconnu la présence de l'urgence climatique.
CONSIDÉRANT	que malgré cette reconnaissance, cet enjeu ne figure pas sur la liste de priorités du gouvernement ni du Collège Lionel-Groulx.
CONSIDÉRANT	que le nombre de Québécoises et Québécois en grève pour le climat était de plus de 20 000 étudiants et étudiantes en date du 26 février et que le Collège Lionel-Groulx a la possibilité et le devoir de gonfler les rangs de ce mouvement international
IL EST PROPOSÉ	
QUE l'A.G.E.E.C.L.G.	soit en grève le 15 et le 21 mars 2019
QUE l'A.G.E.E.C.L.G.	encourage ses membres et les mobilise en vue de participer à «La manifestation étudiante pour le climat» du 15 mars.
QUE l'A.G.E.E.C.L.G.	s'oppose à la reprise de ces journées de cours
QUE l'A.G.E.E.C.L.G. réclame :	
	1- Aux gouvernements d'établir un programme d'éducation à l'écologie et de sensibilisation à la crise climatique, en partenariat avec des jeunes citoyens et citoyennes ;
	2- Aux gouvernements d'adopter une loi climatique qui empêche tout dépassement des cibles recommandées par le GIEC, c'est-à-dire qui oblige une réduction des émissions nettes de GES d'au moins 50% d'ici 2030 (par rapport au niveau de 2010) et de 100% d'ici 2050 ; de cette revendication découle l'interdiction de tout nouveau projet d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures, ainsi que la suppression de toutes les subventions directes ou indirectes à l'industrie des combustibles fossiles ;
	3- Aux institutions d'enseignement une plus grande transparence concernant leurs investissements, le retrait des investissements dans les énergies fossiles et la tenue d'un bilan carbone institutionnel afin de pouvoir cibler les plus grandes sources d'émission de GES en vue de les réduire.

- QUE l'A.G.E.E.C.L.G. réclame au collège Lionel-Groulx l'instauration d'un système de compostage, d'utilisation de vaisselle et de coutellerie lavables à la cafétéria et bannisse l'utilisation de contenants de plastique non lavables.
- QUE l'A.G.E.E.C.L.G. tienne une Assemblée générale de grève en début de session prochaine dans le but de demander un mandat de grève pour le 27 septembre, date de la seconde grève étudiante mondiale pour le climat.
- QUE l'A.G.E.E.C.L.G. prépare une mobilisation en vue de participer également à la manifestation internationale de la grève pour le climat prévue le 27 septembre.

Proposée par : Marianne Provencher

Appuyée par : Charlie Gagné Gendron

Adoptée à majorité.

3.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposition : **AGEECLG-AGS-190227/14**

Que l'assemblée soit levée.

Proposée par : Julien Tremblay

Appuyée par : Louis-Philippe Raymond

Adoptée à majorité.

Il est 16h25.



Maxime Bell | Secrétaire général

Association générale des étudiantes et étudiants du Collège Lionel-Groulx